



Nov 2017

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 31

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Conseil municipal du 22 sept : Ordre du jour

- Travaux de voirie et sollicitation fonds de concours
- Travaux égayoir et sollicitation fonds de concours
- Columbariums aux cimetières de DELOUZE et de ROSIÈRES et sollicitation fonds de concours
- Adhésion service hygiène et sécurité
- Décision modificative budget Commune
- Questions diverses

Tous les conseillers municipaux étaient présents.

Photo prise en 1918 sur le terrain d'aviation de Delouze-Rosières :



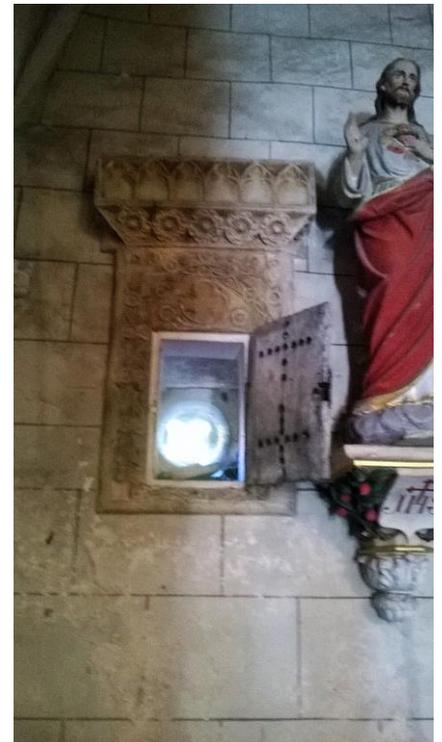
Abri à insectes à Rosières :

Didier a construit un abri, identique à celui de Delouze, pour les insectes de Rosières... Les insectes ne seront pas jaloux, une résidence dans chaque village....



Fenêtre mystérieuse à l'église de Rosières :

Vous avez peut-être remarqué cette petite fenêtre, située derrière l'autel de l'église de Rosières. Elle est munie d'un volet intérieur remarquable et d'une petite ouverture vers l'extérieur, grillagée, donnant sur le cimetière. Cette ouverture réduite permettait au curé de l'époque de donner la communion aux malheureux paroissiens qui avaient la lèpre ou le choléra.



Conseil municipal du 25 oct : ordre du jour :

- Programme de marquage des coupes 2018
- Tarif des concessions aux columbariums
- Création de columbarium au cimetière de DELOUZE, révision de la délibération du 22 sept.
- Assurance groupe risques statutaires
- Subventions
- Convention de reversement cotisation CNAS
- Décision modificative n°2 Commune
- Questions diverses

Projets de l'assos Delrose :

- Soirée « beaujolais » le 18 novembre à 19 h 30, à la salle des fêtes de Delouze, Apéritif, assiette de crudités, charcuterie, fromage, dessert et un verre de beaujolais pour la modique somme de 10€ !
- Une manifestation de soutien pour le téléthon aura lieu, à Rosières, le décembre.

Reprise des tombes « en état d'abandon »

Nous avons commencé à engager la procédure de reprise des tombes abandonnées et présentant des risques pour les visiteurs. Nous commençons par le cimetière de Rosières qui présente, à nos yeux, quelques 27 tombes en état apparent d'abandon.

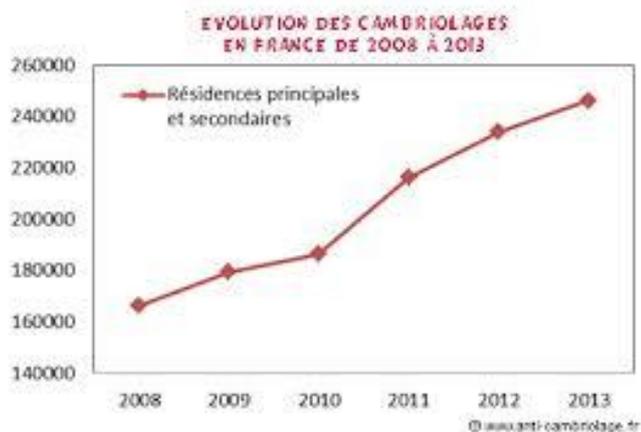
Cette procédure de reprise est très réglementée par le code des collectivités et nous suivrons strictement cette réglementation. Dans un premier temps, nous allons afficher, sur place, par de petites pancartes, et aussi par un affichage à la porte du cimetière et en mairie, les tombes visées par cette procédure.

Les familles pourront ainsi venir se signaler en mairie pour renouveler la concession et éventuellement remettre la tombe en état. Un procès-verbal constatant l'état de la tombe sera établi par M. le Maire en présence des familles, le 23 novembre à 14h, au cimetière de Rosières. Ensuite, une période de 3 ans sera observée, et un nouveau constat sera établi à l'issue de cette période.



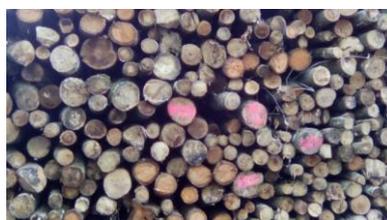
Vendredi 3 nov, 18h :

Une réunion d'information avec le concours de la Gendarmerie Nationale a été organisée sur le thème de la prévention des cambriolages et des réflexes à adopter pour les contrer.



Affouages :

Cette année, nous avons quelque 11 personnes pour effectuer des travaux d'affouage dans notre forêt communale. Les parcelles concernées sont les suivantes :



Le marquage des perches a été effectué par une équipe de conseillers municipaux accompagnée de M. le Maire.

Assainissement :

La phase d'étude est sur le point de se terminer, il nous manque encore quelques éléments. Dès l'obtention de ces derniers documents, nous ferons une réunion publique pour vous communiquer toutes les informations.

Location de la salle socioculturelle de la mairie à Delouze :

Si vous habitez la commune vous pouvez louer la salle pour :

- $\frac{1}{2}$ journée : 30€
- 1 journée : 60€
- 1 week-end : 80€

Sont comprises dans la location la fourniture de l'eau et la mise à disposition du matériel (tables, chaises, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle et produits d'entretien. L'électricité reste à la charge du locataire. Un chèque de caution est demandé à chaque location.

Concert à Gondrecourt, le 11 nov à 17 h, au prieuré, Gina Danielle, guitare voix, chantera des chansons françaises. Prix de l'entrée 8€ et 6€ pour les adhérents de graines de son.